



FERNEY magazine

N° 44

JANVIER /
FÉVRIER/MARS

2018

PROJETS ET ACTIONS

Urbanisme : demeurer visionnaire dans un cadre contraignant

www.ferney-voltaire.fr

FERNEY
VOLTAIRE



■ infos pratiques

> Horaires de la mairie

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h : 04 50 40 71 21

> Urgences

Pharmacie de garde 32 37
Gendarmerie 17 / 04 50 40 59 30
Police municipale 04 50 28 40 40
Pompiers 18 / 04 50 40 66 84
SAMU, médecin de garde 15
Urgence médicale ou dentaire 15
Centre anti-poison – Lyon 04 78 54 14 14
Centre des grands brûlés – Lyon 04 78 61 89 50
Ambulances JMS 04 50 20 60 62
Eau (SOGEDO) 04 50 41 55 19
Assainissement (SDEI) 04 50 99 04 13

> Hôpitaux-santé

Hôpital Annemasse-Bonneville 04 50 87 47 47
Hôpital Saint-Julien-en-Genevois 04 50 49 65 65
Hôpital de la Tour-Meyrin 00 41 22 71 91 11
Hôpital cantonal de Genève 00 41 22 37 2 33 11

> Déchetterie

Péron 04 50 59 14 64
Saint-Genis-Pouilly 04 50 42 09 41
Versonnex 04 50 42 74 74
Enlèvement des encombrants 04 50 20 65 86

> Divers

Bureau d'information touristique 04 50 28 09 16
Centre nautique 04 50 40 78 73
Cinéma Voltaire 04 50 40 84 86
Bibliothèque pour tous – Maison Saint-Pierre,
rue de Genève – Lundi et mercredi 15h30-18h30,
jeudi 16h-19h, samedi 9h30-12h – 04 50 40 73 78

> Permanences

AIDeS

L'association française de lutte contre le VIH/Sida et les hépatites reçoit tous les 2^e jeudis du mois de 18h à 21h sans rendez-vous. Les autres jours sur rendez-vous. Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève, bât. C 06 83 99 47 63

La Cimade vous reçoit

Accueil des sans-papiers tous les vendredis de 9h à 12h, sans rendez-vous. Maison Saint-Pierre, 11 rue de Genève. Informations : 06 70 09 38 98

Permanences retraite

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail – la CARSAT – reçoit dans les locaux de la Cité administrative Simone-Veil, Groupement des frontaliers, 62 rue de Genève, 01630 Saint-Genis-Pouilly, les 2^e, 4^e et 5^e mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous. Appelez le 3960 d'un poste fixe (prix d'un appel local), le 09 71 10 39 60 depuis l'étranger, d'une box ou d'un mobile. Munissez-vous de votre numéro de Sécurité sociale.

Sécurité sociale

L'assistante sociale reçoit les 2^e et 4^e jeudis du mois de 9h à 12h. Maison Saint-Pierre, rue de Genève. Toujours sur rendez-vous – 04 57 94 10 10, Mme Coedes.

Ni putes ni soumises – Pays de Gex

Le comité Ni putes ni soumises - Pays de Gex accueille le public à la résidence Boisson, 12 bis rue de Gex, Ferney-Voltaire. Conseil, lundi et vendredi, 9h-11h, et accueil convivial, lundi et vendredi 11h-16h, mardi, mercredi, jeudi 12h-16h. Informations: Blandine Charrue, 07 68 80 87 13, npons.ferney-paysdegex@free.fr

Retrouvez toutes les permanences sur www.ferney-voltaire.fr

Brèves ville



> Suivez-nous sur...

Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur www.ferney-voltaire.fr

Inscrivez-vous à la newsletter et rejoignez-nous sur la page Facebook de la ville :

www.facebook.com/VilledeFerneyVoltaire

L'agenda mensuel des événements culturels, citoyens et associatifs est disponible en mairie, dans certains commerces et au bureau d'information touristique.

>Pacs en mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017 et dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle, l'enregistrement des Pactes civils de solidarité (Pacs), permettant de contractualiser l'union de deux personnes majeures, est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie, et non plus au tribunal. Il est toutefois toujours possible de faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en s'adressant à un notaire.

Informations : 04 50 40 71 20

> Travaux

Véhicules électriques

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée sur le parking du centre. Les intéressés peuvent obtenir une carte d'utilisateur à l'accueil de la mairie (service payant).

Une placette avenue du Bijou

Les souches des peupliers abattus ont été enlevées et le trottoir refait et mis en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Prochainement, des bancs et des barrières seront installés sur cette nouvelle petite place située au départ de l'avenue.

Des Points Verts plus adaptés à la ville

De nouveaux conteneurs des points de tri sélectif ont été enfouis par les services de la communauté de communes du Pays de Gex (parkings Jean-Calas, Mairie, Levant et centre sportif Henriette-d'Angeville). Plus esthétiques, ils apportent un gain de place et une meilleure gestion des déchets recyclables. D'autres points d'apports volontaires sont prévus en 2018.

Avenue des sports

Le giratoire des Sablons a été remis à neuf tandis qu'un carrefour à feux au niveau de l'intersection avec la rue de Versoix a été créé. Il permettra de renforcer la sécurité et de réguler le trafic routier sur un croisement hautement fréquenté.

Route de Prévessin

Après négociation avec le propriétaire, un garage en appentis appartenant à la ferme située route de Prévessin, contre le parc de la Tire, a été démolit cet hiver afin d'élargir le trottoir et faciliter l'accès à tous les usagers.

Maison Saint-Pierre

Des travaux de rénovation des bureaux des travailleurs sociaux du Point accueil solidarité (PAS), situés dans le bâtiment C de la Maison Saint-Pierre, interviendront en 2018.

> Rester souple et en forme

L'Association Euphonia - Harmonie en Mouvements propose des cours de yoga de Samara, une pratique sportive douce sur des musiques spécifiques, tous les jeudis après-midi et soirs à la salle du Préau. Une heure de découverte gratuite est proposée samedi 13 janvier à 14h30.

Informations : jchaunay@gmail.com - 07 54 82 13 43

> Stationnement en cas de neige

Entre le 15 novembre et le 15 mars, ou lorsque la commune est déclarée en vigilance orange ou rouge, le stationnement en centre-ville est interdit à tous les véhicules de minuit à 9 h du matin. Cet arrêté a été pris afin de faciliter le travail des services de voirie et d'éviter tout dommage aux véhicules.

> Déneigement

Les propriétaires sont responsables du déneigement des trottoirs devant leur propriété. Les services techniques assurent le déneigement des chaussées communales et des trottoirs. Ils interviennent avant le passage des véhicules et des piétons pour ne pas traiter des chaussées et trottoirs couverts de neige tassée. Les agents de la voirie procèdent en priorité au déneigement des circuits de transport public et des voies principales. Le salage est limité pour des considérations environnementales, mais systématique sur les chaussées en pente.

> Les vœux du maire à la population

La municipalité convie tous les Ferneyiens à la traditionnelle cérémonie des vœux le 12 janvier au gymnase intercommunal du centre sportif Henriette-d'Angeville, avenue des Sports, 19h30. Les interventions officielles seront suivies d'un buffet.

Informations : 04 50 40 18 59

> Maison du Pays de Voltaire

Retrouvez désormais le pôle culturel et événementiel de la commune au 26 Grand'rue. Ce service gère toutes les questions relatives à la saison culturelle, à l'organisation d'événements et à la gestion des salles communales. Il est également l'interlocuteur des associations ferneyiennes.

Service culturel : 04 50 40 18 56

Service événements et vie associative : 04 50 40 18 54

État civil

Naissances 2017

SEPTEMBRE – MOITTIÉ BAKAYOKO Lia, Sophie, Lida le 12/09 à Annemasse ; LANÇON GOLAY Alana, Manon le 20/09 à Annemasse ; LIMA SIMONET Sabrina le 22/09 à Annemasse ; ABDON Assad le 25/09 à Épagny Metz-Tessy ; ZENENSKI Joan Ryoji le 25/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; FRIEDMAN AMBROGIANI Aster, Paige le 27/09 à Ferney-Voltaire ; TRUBERT Asma le 27/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; TAKI Zoé, Alexandra le 28/09 à Annemasse ; BIKOÏ Angèle le 29/09 à Annemasse.

OCTOBRE – CARATY Judith le 03/10 à Contamine-sur-Arve ; VERGEY Chloé, Lydie, Brigitte le 03/10 à Épagny Metz-Tessy ; MOHAMED Nawal, Souraya le 04/10 à Annemasse ; TEINTURIER Olivia, Madeleine, Gertrude le 15/10 à Annemasse ; DUTAUZIE Lyse, Maureen, Gwiza le 18/10 à Contamine-sur-Arve ; MITTON Thiago le 24/10 à Saint-Julien-en-Genevois ; MEHRI Dinna le 26/10 à Annemasse ; BOULHIND Lina le 27/10 à Annemasse.

NOVEMBRE – TAQI Jad Omar le 04/11 à Contamine-sur-Arve ; AHAMADA Wassim le 06/11 à Annemasse ; SHOULI Aliyah le 07/11 à Contamine-sur-Arve ; KEIM Nolan le 09/11 à Annemasse ; MBENGUE Fatou le 10/11 à Saint-Julien-en-Genevois.

Décès 2017

SEPTEMBRE – BRET Étienne le 22/09 ; FARAJ Rahma (KHAMMAR) le 01/11.



CHÈRES FERNEYSIENNES, CHERS FERNEYSIENS,

Daniel Raphoz
maire de Ferney-Voltaire

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter une belle et heureuse année 2018, qu'elle soit riche dans vos cœurs et dans la réalisation de vos projets. En ce début d'année, j'ai le plaisir de vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

À Ferney-Voltaire, 2018 s'annonce être une année de réalisations. Il était temps de rattraper le manque criant d'investissements utiles, tout en cherchant à anticiper les besoins de demain. Les attentes de la population ferneysienne – vos attentes – sont fortes, ce qui est normal en raison de la transition urbaine actuelle. Il s'agit de donner un visage nouveau à Ferney-Voltaire, sans perdre son âme, sans occulter son histoire, et sans négliger sa mémoire.

C'est la raison pour laquelle nous commençons cette année par un dossier spécial sur l'urbanisme afin d'expliquer l'aménagement de la ville au fil des pages de ce *Ferney Magazine*. C'est l'occasion de commencer par rappeler certaines vérités, notamment l'adoption le 11 février 2014 du dernier Plan local d'urbanisme (PLU), soit un jour avant le transfert de la compétence « aménagement » à la communauté de communes, moins d'un mois avant le changement de mandature. Ce choix politique antérieur faisait suite au fiasco du PLU de 2010 annulé par le tribunal administratif. Dès lors, les règles établies sont faites pour être appliquées. Dans la pratique, après le dépôt et l'instruction du permis de construire ainsi que son passage devant la Commission, si le permis est conforme aux règles du PLU en vigueur, la Ville ne peut s'y opposer.

En somme, des décisions antérieures contribuent fortement à modifier le visage actuel de la commune et ont des répercussions sur votre quotidien. Il serait malaisé de se dédouaner de cette mutation galopante, dans la mesure où chaque modification dans les règles de l'urbanisme a des conséquences dans la durée. Il faut savoir rester humbles face au chantier d'aujourd'hui et de demain, et il convient d'assumer les choix de densification faits à l'époque, en prenant en compte, d'une part, la ville idéale, voire rêvée par certains, et d'autre part, la ville réelle et vécue par vous tous. La prise de conscience collective de la nécessité d'arrêter de travailler au fil de l'eau et au coup par coup nous permet ainsi d'affiner les orientations d'aménagement respectueuses de l'environnement et les besoins en mobilité et en infrastructures publiques. Reconstruire la ville sur elle-même est une réalité, avec les effets domino que nous connaissons aujourd'hui. Ce passage de la « petite ville campagne » à la ville urbaine nous oblige à repenser notre urbanisme de manière raisonnée sans vision utopique ni partisane. Nous ne devons pas répéter les erreurs et les égarements du passé, mais maintenir avec vigueur le dynamisme économique du pays de Voltaire.

Enfin, je tiens également à vous dire que je me réjouis de vous voir le 12 janvier prochain pour célébrer ensemble la nouvelle année lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.



N° 44

janvier/février/mars 2018

02_INFOS PRATIQUES

04_SUR LE VIF

08_PROJETS ET ACTIONS

Urbanisme : demeurer visionnaire dans un cadre contraignant_
Recensement 2018: mode d'emploi

15_INTERCOMMUNALITÉ

Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns et les mobilités douces

16_IL ÉTAIT UNE FOIS

Voltaire et le Châtelard

18_CULTURE & PATRIMOINE

Festival du livre et des écrivains_
La Fête à Voltaire s'interroge sur l'essence du bonheur

20_EXPRESSION POLITIQUE

21_AGENDA

23_ÉCONOMIE LOCALE

Espace candide_Vivez Voltaire

24_MAIRIE PRATIQUE

Aménager notre ville

Journal municipal de Ferney-Voltaire.

Directeur de la publication : Daniel Raphoz.

Responsable de la publication : Matthieu Clavel.

Rédactrice en chef : Aline Grolley.

Comité éditorial : Pierre-Marie Philipps, Khadija Unal.

Ont participé à ce numéro : Aline Morel.

Photo couverture : *Le nouveau visage du Levant*

© Aline Grolley.

Crédit photos : Cécile Bouchayer, Aline Grolley, Mélanie Grolley, IBSF / Viesturs Lācis, Aline Morel, Johan Nieuwerth.

Maquette et mise en page : bienvenue-sur-mars.fr

Impression : Imprimerie Brailly, produit certifié PEFC, chaîne de contrôle : BV-CdC-6006814, **Imprim Vert**, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, **protection de l'environnement**. 7 000 exemplaires.

Le bonheur sur Terre ?

Dans le cadre de la Saison Voltaire, Thomas Freytag et Anne-Loyse Joye ont puisé dans l'œuvre de Baudouin de Bodinat pour créer *La Vie sur Terre*, joué du 27 au 30 septembre à la Comédie de Ferney. Au travers d'une mise en scène inspirée, les deux comédiens questionnaient l'objectif du bonheur face à une vision fataliste du monde.



Une fin d'année festive

Pour les fêtes de fin d'année, les Ferneysiens de plus de 70 ans ont été conviés à un déjeuner convivial le 10 décembre. Comme à l'accoutumée, ils pouvaient éventuellement y substituer un panier gourmand ou, pour la première fois, un bon d'achat à valoir dans un des commerces ferneysiens partenaires.



Noël fait son marché

Le chapiteau a été dressé de nouveau les 8, 9 et 10 décembre au parc de l'abbé-Boisson à l'occasion du Marché de Noël. Au cours d'un week-end festif mêlant défilé aux lampions, promenades en calèche, patinoire, manège et concerts, les visiteurs ont découvert des produits diversifiés proposés par une quarantaine d'exposants.



La vie en rose

Le château de Voltaire, propriété de l'État et administré par le centre des monuments nationaux, continue sa mue. La restauration complète, initiée en 2016, se finalisera au printemps 2018. On peut néanmoins découvrir la façade rénovée aux couleurs saumon et blanc crème de ce monument historique incontournable.



La journée bio

Dimanche 8 octobre, de nombreux visiteurs sont venus à la journée Bio'diversité. Ils ont profité du marché bio proposant des produits diversifiés du terroir issus de l'agriculture durable et biologique, et des ateliers pédagogiques sur les enjeux environnementaux, proposés par des associations et des professionnels.



Esprit critique et idées reçues sur la science

Le samedi 14 octobre, l'association Pangloss organisait, avec le soutien de la municipalité, de nombreux ateliers et animations dans le cadre de la Fête de la science. Le public a ainsi pu découvrir les différents domaines scientifiques de façon ludique, voire parfois philosophique.



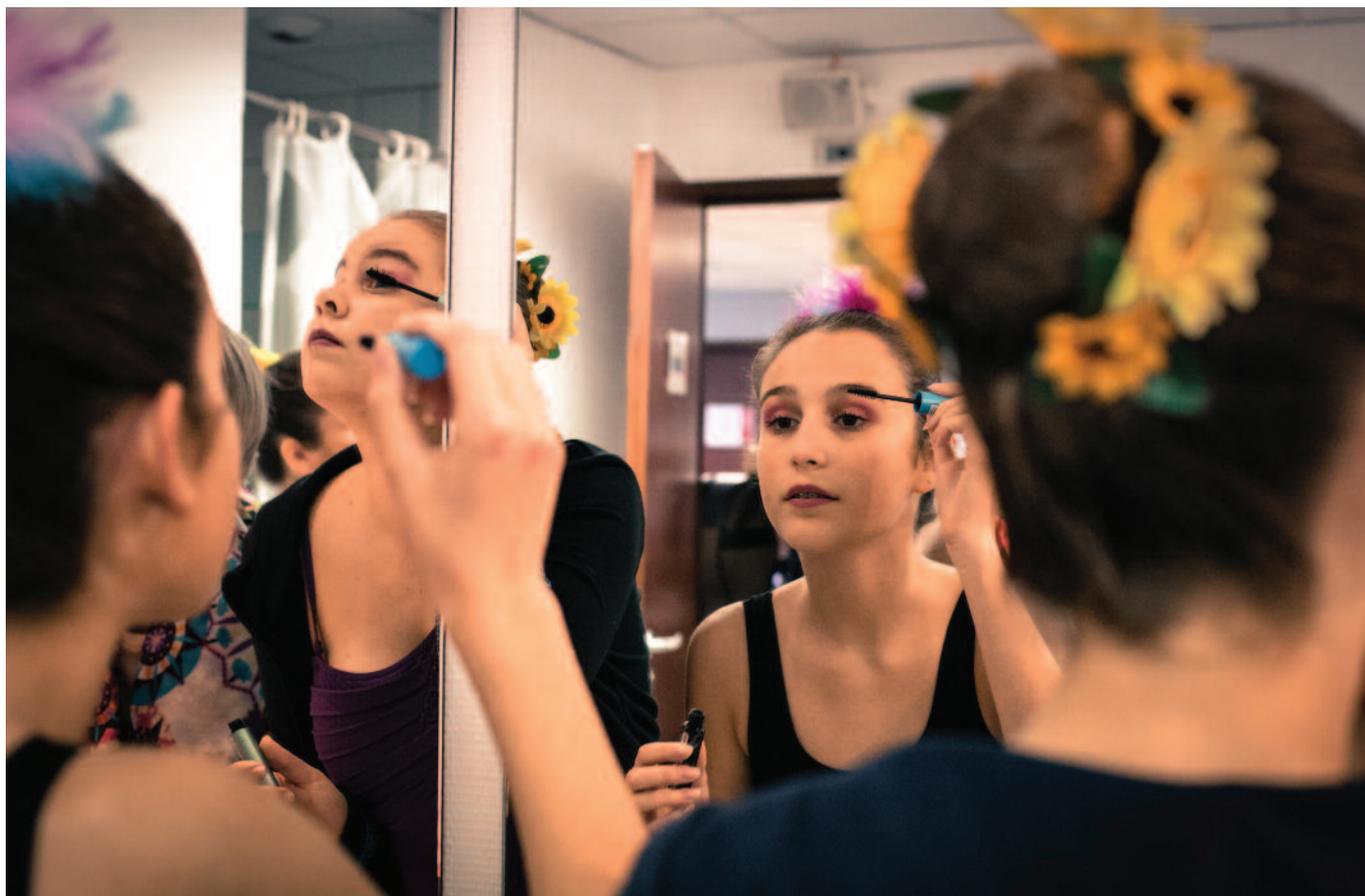
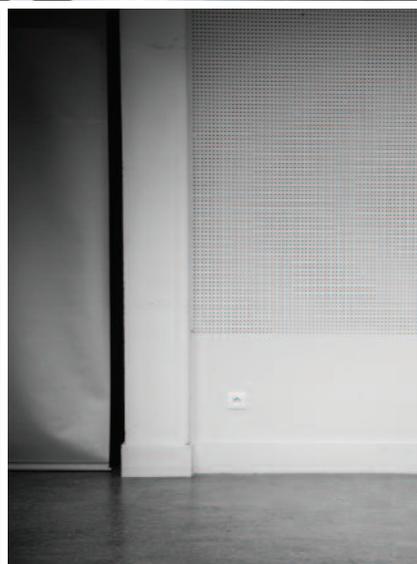
Un Ferneysien aux Jeux olympiques

Du 9 au 25 février, les Jeux olympiques d'hiver auront lieu à Pyeongchang, en Corée du Sud. Vincent Castell, jeune athlète ferneysien et membre de l'équipe de France de Bobsleigh, fera tout pour s'élancer avec ses coéquipiers sur les pistes du Centre olympique de glisse d'Alpensia les 24 et 25 février, avec en ligne de mire une médaille olympique.



40 ANS DU CONSERVATOIRE

« *Je m'endors avec des oiseaux
plein les yeux et je rêve d'un jardin* »,
Jacques Prévert. Mêlant chanteurs,
comédiens, danseurs et musiciens,
les spectacles donnés le dimanche
19 novembre en l'honneur des 40 ans
du Conservatoire de musique, de danse
et d'art dramatique, ont rendu hommage
au célèbre poète, en mettant en avant
le travail des professeurs et des élèves.





Urbanisme : demeurer visionnaire dans un cadre contraignant

D'une superficie de 4,78 km², Ferney-Voltaire est l'une des plus petites communes du Pays de Gex. Elle demeure, cependant, l'une des plus densément peuplées avec 1 600 logements collectifs en projet et un taux de croissance démographique d'environ 6 % chaque année et cela durant les cinq prochaines années. Pôle urbain majeur du territoire gessien, notre commune doit relever de nombreux défis pour réussir sa transition – de rural à urbain – tout en préservant son cadre de vie et son unité urbaine.



La planification de l'urbanisme à l'échelle du Pays de Gex

L'urbanisme : une compétence transférée à l'intercommunalité

Le Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUi-H) est un document de planification et d'urbanisme réglementaire, promu par la loi Engagement national pour l'environnement dite loi Grenelle II du 12 juillet 2010, et la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014. Les intercommunalités ayant la compétence urbanisme et aménagement du territoire se doivent d'établir un document d'urbanisme unique pour l'ensemble de leur territoire. Ainsi la communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) élabore actuellement, en collaboration avec le service urbanisme de notre commune et les autres communes, un document unique visant à apporter une vision stratégique globale de l'aménagement du Pays de Gex, pour les 10 à 15 années à venir.

Le PLUi-H fixe les grandes orientations stratégiques d'aménagement et les règles d'occupation et d'utilisation du sol en établissant un zonage du territoire, des règles et des objectifs de construction : les zones où l'on souhaite construire et celles que l'on souhaite protéger.

Ce document se substitue ainsi aux Plans locaux d'urbanisme (PLU) ou aux Plans

d'occupation des sols (POS) des communes membres de la CCPG ainsi qu'au Programme local de l'habitat (PLH). Il est élaboré en cohérence avec les documents de planification supra-communaux, comme le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ou le Plan de déplacements urbains (PDU), et avec les politiques nationales, régionales et départementales.

Le PLUi-H s'impose à tous : habitants, administrations et entreprises. Il sert de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables...

Les enjeux du développement d'un territoire de plus de 100 000 habitants

À l'instar du PLU pour les communes, le PLUi-H apparaît comme un moyen de bâtir durablement une intercommunalité. Il vise également une meilleure articulation des politiques publiques sectorielles dans le projet de territoire : aménagement, urbanisme, habitat...

Le PLUi-H doit répondre aux trois grands enjeux favorisant une meilleure articulation entre :

- programmation de l'habitat, planification urbaine et capacité des communes à assurer un niveau de services et d'équipements suffisant pour l'accueil des populations ;
- développement urbain et mobilité ;
- développement urbain et préservation de l'environnement, gestion des ressources et des activités agricoles.



LES PERMIS DE CONSTRUIRE TOUJOURS INSTRUITS EN MAIRIE

Dès le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la mutualisation des moyens et des services, la CCPG propose à certaines communes gessiennes un service payant pour prendre en charge l'instruction des dossiers d'application du droit du sol (ADS) et gérer les procédures de demande d'urbanisme.

La municipalité a fait le choix de maintenir le service urbanisme de notre commune dans la gestion des autorisations du droit des sols. Il analyse les principaux projets d'aménagement, instruit les permis de construire et autres autorisations, et veille à la conformité des procédures.

Contact et informations : 04 50 40 18 59



Le rôle de Ferney-Voltaire dans le Pays de Gex

L'urbanisation forte se décline sur l'ensemble du Pays de Gex. Ainsi, l'objectif du PLUi-H consiste à limiter le phénomène d'étalement urbain afin de préserver les réserves naturelles et endiguer les difficultés de mobilité. Pour cela, Ferney-Voltaire/Prévessin-Moëns/Ornex, Divonne-les-Bains, Gex/Cessy, Saint-Genis-Pouilly/Thoiry/Sergy, déjà pourvues en transports et en services, ont pour vocation à s'affirmer comme pôles urbains du Pays de Gex, intégrés à l'agglomération genevoise.

Deuxième ville la plus dense de l'Ain, Ferney-Voltaire appartient à une entité plus large, l'agglomération transfrontalière de Genève, comptant près d'un million

d'habitants. Au carrefour de la France, de la Suisse et du monde, notre cité bénéficie d'une proximité avec l'aéroport international de Genève, la gare ferroviaire de Cornavin et l'autoroute suisse. Elle est pourvue de nombreux équipements publics adaptés à la dimension de notre ville (lycée et collège internationaux, conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique, centre nautique, centre sportif Henriette-d'Angeville, groupes scolaires, crèches...), de services (cinéma, théâtres, centre de soin, commerces...) et d'une offre diversifiée de transports en commun (ligne F, Y, Z, O et 33).



LE DÉFI DE LA MOBILITÉ

Christian Alliod

Adjoint à l'urbanisme, à l'environnement et aux transports

Du fait de son positionnement géographique, Ferney-Voltaire est l'un des principaux points d'entrée vers le territoire helvétique. Notre ville subit quotidiennement le stationnement et le passage des pendulaires venus de tout le Pays de Gex, et au-delà, en direction des trois douanes locales. Les Ferneyiens sont pourtant exemplaires, puisqu'en matière de mobilité, une partie d'entre eux utilisent les transports en commun ou la mobilité douce pour se déplacer. En réalité, notre ville supporte l'attrait économique qu'offre la Suisse. La saturation des infrastructures routières n'a pas été suffisamment anticipée dans le cadre du développement du Pays de Gex. À notre échelle, cela nécessite de revoir le plan de circulation de certains quartiers impactés et œuvrer pour soutenir l'offre de transport en commun et de mobilité douce.

Les compétences : communales ou intercommunales ?

Communales

- **Enseignement** — Gestion et entretien des écoles maternelles et élémentaires
- **Culture** — Gestion des bibliothèques, musées, écoles de musique, salles de spectacles
- **Sport** — Gestion des équipements sportifs
- **Loisirs** — Aménagements touristiques
- **Aménagement du territoire** — Délivrance des autorisations d'urbanisme en application du PLUi-H, gestion de la voirie municipale
- **Action sociale, médicosociale et solidarité** — Actions sociales, politique de la Ville
- **Sécurité** — Protection de l'ordre public local
- **Autres** — État civil, fonctions électorales

Intercommunales

- **Aménagement du territoire** — Élaboration du PLUi-H, voirie, mobilité, transport, assainissement, eau, aires d'accueil des gens du voyage, gestion et valorisation des déchets
- **Promotion du tourisme** — Office du tourisme
- **Environnement** — Protection et mise en valeur de l'environnement, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, gestion des milieux aquatiques
- **Économie** — Actions de développement économique (création et entretien des zones d'activités)
- **Action sociale d'intérêt communautaire** — Gestion de la demande de logement social, politique de la Ville, crèches, contrat territorial de santé



Les limites de l'urbanisation

Les contraintes d'urbanisme sont toutes les limitations et prescriptions figurant dans le code de l'urbanisme, ainsi que celles contenues dans les documents locaux d'urbanisme. Elles concernent principalement l'utilisation du sol, la hauteur des constructions, les marges de recul, le coefficient d'emprise au sol, les espaces verts et l'interdiction de construire dans certaines zones. Ainsi, Ferney-Voltaire est assujettie à plusieurs grandes obligations qui limitent son urbanisation.



PROXIMITÉ AVEC L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GENÈVE

Le Plan d'exposition au bruit est destiné à encadrer l'urbanisation dans les zones de bruit au voisinage des aéroports. Il vise à interdire ou limiter les constructions à usage d'habitation pour ne pas augmenter les populations soumises aux nuisances.

CERN

L'accélérateur de particules est un anneau de 27 km de circonférence, enfoui 100 m sous terre, notamment en dessous de notre commune. Les forages d'une profondeur supérieure à 10 m, tels que les forages pour sondes géothermiques, nécessitent une autorisation de construire soumise à l'approbation de la CCPG et du CERN.

PATRIMOINE

Notre cité possède plusieurs édifices remarquables, pour la plupart inscrits ou classés à l'inventaire des monuments historiques. Le château de Voltaire, la fontaine publique sise rue de Meyrin, la maison Raclet et l'église paroissiale figurent parmi ceux-ci. Si la conservation des monuments historiques est essentielle, les monuments sont indissociables de l'espace qui les entoure. La loi du 25 février 1943 impose l'avis de l'Architecte des bâtiments de France sur toute demande d'autorisation de travaux à l'intérieur d'un périmètre de protection de 500 mètres de rayon autour des monuments historiques, qu'ils soient classés ou inscrits. Il s'agit, selon les cas, de veiller à la qualité des interventions sur le bâti (façades, toitures, matériaux), et sur les espaces publics (traitement des sols, mobilier urbain, éclairage), voire de prohiber toute construction nouvelle aux abords du monument.



ESPACES NATURELS

Les bois de la Bagasse, l'allée de la Tire, l'étang de Colovrex, ces espaces naturels et boisés revêtent une importance fondamentale. Ce sont des secteurs abritant une faune dense et contribuant aux continuités écologiques. Ce classement contraint fortement toute forme d'intervention et interdit tout changement d'affectation.



Histoire urbaine : de Fernex à Ferney-Voltaire



Au début du XVIII^e siècle, « Fernex » comptait une centaine d'âmes. Le village se composait de marais, de broussailles, de terrains en friche difficilement exploitables par les paysans.

En 1758, l'arrivée de Voltaire, nouveau seigneur, amorce le changement de ce village. Tour à tour urbaniste, entrepreneur et mécène, Voltaire transforma le bourg de Fernex, qui connut alors un essor démographique et

économique (plus de 1 200 habitants à sa mort). Voltaire fit assécher les marais et ériger une centaine de maisons avec jardins alignées rue de Gex, Grand'rue et rue de Genève ainsi que rue de Versoix et rue de Meyrin.

Par ailleurs, il finança également la construction de son château, d'une église, d'une école, d'un hôpital, d'un théâtre (actuellement la Maison du Pays de Voltaire), d'un réservoir d'eau et rénova plusieurs fermes.

Renommée Ferney-Voltaire en 1878, notre cité conserva son aspect historique jusqu'en 1950. Elle connut alors un bond démographique et économique en lien notamment avec le développement de Genève. En 50 ans, la commune a vu passer le nombre de ses habitants de 1 000 à 8 500.

Cette croissance, parfois peu encadrée, a laissé place à une diversité de types d'habitat greffée sur un noyau villageois, générant un tissu urbain disparate constitué de succession d'opérations immobilières isolées, réalisées au gré des opportunités foncières.

Dans son ensemble, le Pays de Gex est devenu un important réservoir de main-d'œuvre pour les entreprises suisses et françaises, le lieu d'implantation de nombreuses enseignes commerciales et une zone privilégiée pour la construction d'habitations impossible à réaliser de l'autre côté de la frontière.

Dans ce contexte, Ferney-Voltaire, à l'instar des communes du bassin, poursuit sa forte croissance.

Plan réalisé en 1779 par Léonard Racle (architecte de Voltaire).
© Bibliothèque nationale de Russie - Saint-Petersbourg

10

11



**MAÎTRISER
SON DESTIN**

**Daniel Raphoz,
Maire**

Je prends pleinement en considération tous les habitants de Ferney-Voltaire et je comprends le choc que peut entraîner, pour eux, la transformation de leur rue, voire de leur quartier. Cela est parfois vécu comme une perte de repères face à une avalanche de constructions. Pour autant, dès lors qu'un projet immobilier est conforme au PLU et aux règles de droit, le permis de construire ne peut être refusé.

Notre défi, en tant qu'élus, consiste à trouver le moyen d'assurer l'évolution maîtrisée de notre ville en créant les infrastructures scolaires, culturelles, sportives et sociales, tout en maîtrisant nos investissements et notre fonctionnement.



Conjuguer notre ville au présent et au futur



Ferney-Voltaire tient lieu de pôle relais en étant, à son échelle, l'un des supports du développement du territoire genevois. Les projets structurants, qui jalonnent notre ville, assoient son rôle de cité résolument urbaine, offrant de nombreux services de qualité à une population ferneytienne, gessienne, suisse et internationale.

Depuis le vote du PLU en 2014, porté par la municipalité précédente, Ferney-Voltaire vit une métamorphose conséquente et

fulgurante. Le PLU prévoyait la transformation de quartiers pavillonnaires en logements collectifs sur une durée de 10 à 15 ans. Elle sera en définitive achevée en moins de 4 ans. À moyen terme, 1 600 logements collectifs sont prévus tandis que 2 550 seront réalisés dans le cadre du projet de quartier de la ZAC Ferney-Genève Innovation d'ici

2030. De plus, aucune révision du PLU ne peut être légalement produite en raison du fait que le transfert de la compétence « aménagement de l'espace » à la CCPEG a été effectif le lendemain de son adoption.

Notre ville se reconstruit sur elle-même, en renouvelant et en modernisant ses habitations. Peu à peu, les maisons individuelles disparaissent au profit de bâtiments s'intégrant davantage dans un cadre urbain.



Anticiper le défi de la densification urbaine

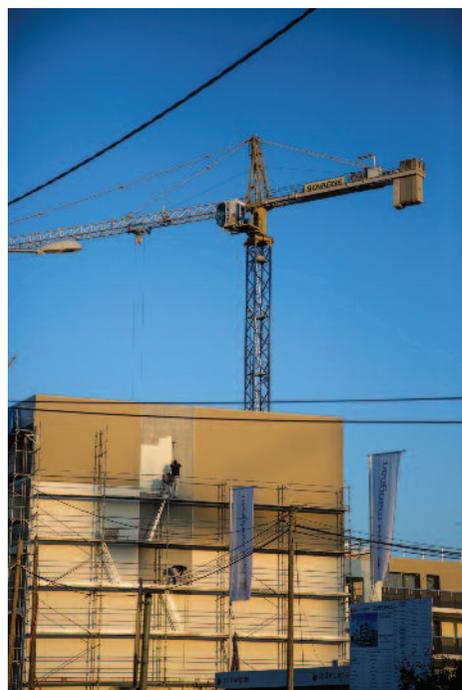
Les défis de cette densification urbaine sont multiples et nécessitent de repenser le quotidien de notre ville en trouvant des solutions pratiques dans le respect de ses habitants. Pour cela, 38 M€ seront utilisés au cours de ce mandat pour accroître les investissements et maîtriser le fonctionnement des services municipaux. D'autres projets, portés par des partenaires privés et publics, en lien avec la municipalité, viennent soutenir la modernisation de notre cité.

> Détenir les clés de notre développement

Les acquisitions foncières sont la pierre angulaire permettant de préserver et d'anticiper la ville de demain. Cette politique de réserves foncières, voulue par la municipalité, répond à une stratégie de développement des services dans l'intérêt général des Ferneyiens.

> Soutenir la mixité sociale et géographique

En intégrant 25 % à 30 % de logements sociaux dans toute opération immobilière, Ferney-Voltaire répond, à son niveau, à une demande qui ne faiblit pas avec plus de 1 800 dossiers en attente.



> Optimiser l'espace et renouveler le parc immobilier

Dans le quartier du Levant, 290 logements dont 200 logements sociaux seront édifiés d'ici 2021 par le bailleur social Dynacité. L'amélioration énergétique, l'isolation

phonique, les places de stationnement, les garages, l'accessibilité, les lieux de promenade et les jardins familiaux sont au cœur de la redonne urbaine.

> Équilibrer le tissu urbain

Le futur quartier de la ZAC Ferney-Genève Innovation, prévue à l'horizon 2030, comprendra la revitalisation du secteur de la Poterie et la création de 2 550 logements à Paimbœuf et Très-la-Grange, des zones d'activités (commerces, bureaux et artisanat) et des équipements publics (crèches, groupe scolaire, résidence étudiante, centre de conférences, équipements sportifs et parkings mutualisés).

> Repenser la mobilité

Une étude de circulation est menée afin de mesurer les impacts des programmes immobiliers sur le réseau existant de mobilité et pour anticiper les mesures d'aménagements permettant d'accompagner le développement urbain tout en assurant le lien entre les divers quartiers. Adapter la circulation à tous les usagers reste une priorité qui se décline sous plusieurs formes : requalification de certaines rues et de carrefours, élaboration d'un véritable réseau adapté de cheminements aux mobilités douces (voir p.15), maintien d'une large offre de transports en commun et application d'une politique totale de stationnement en zone bleue.

> Valoriser les espaces de respiration

Un grand projet de cheminement doux traversant Ferney-Voltaire en passant notamment par le parc de la Tire et les bois de la bagasse se concrétise peu à peu. Il réunira différents parcours de promenades, tout en préservant les espaces naturels nécessaires à notre bien-être.

Les dates à retenir

11 février 2014

Vote du PLU au conseil municipal de Ferney-Voltaire

12 février 2014

Compétence « aménagement du territoire » transférée à l'intercommunalité

23 et 30 mars 2014

Élections municipales

> Multiplier l'offre de services de qualité

Création d'une médiathèque, d'un centre technique municipal, de jardins familiaux, requalification de la salle du Levant et déploiement de la fibre optique en lien avec le Syndicat intercommunal d'énergie et d'é-communication de l'Ain, ces services évoluent en adéquation avec les besoins de la ville et de ses habitants.

> Préserver notre héritage

Voltaire, la poterie d'art ou utilitaire, les théâtres et le cosmopolitisme forment le savant mélange caractérisant l'identité de Ferney-Voltaire. La culture et le patrimoine sont mis en valeur dans différents projets





de rénovation et réhabilitation de bâtiments et monuments menés par la municipalité (Châtelard, maison du Pays de Voltaire, église et Atelier Lambert) et par l'État (château de Voltaire). Notre héritage est également honoré par l'action de nombreuses associations soutenues par la municipalité.

> Moderniser la sécurité

Par son caractère dissuasif, le dispositif de vidéoprotection assure la sécurité, en complément des actions menées par la Gendarmerie nationale. Son objectif : endiguer les vols, les cambriolages et les dégradations de véhicules. Une nouvelle caserne de gendarmerie est également prévue à Ornex, dans le cadre du SIVOM.



> Placer la jeunesse au premier rang

L'agrandissement du groupe scolaire Florian, l'extension du lycée international de Ferney-Voltaire sur le site de Saint-Genis-Pouilly et l'ouverture de crèches permettent d'assurer un enseignement de qualité tandis que l'installation d'un city-stade aux Tattes et d'aires de jeux dans différents quartiers favorisent des activités variées pour les jeunes. Ces investissements sont prioritaires dans une ville en expansion.

> Loger nos aînés

La diversité est le cœur des projets urbains. La mixité des usages (habitats, services et commerces) va de pair avec une mixité sociale et générationnelle. Ainsi, une petite unité de vie sera implantée sur le terrain communal des Marmousets, à proximité du centre-ville.

> Rester un moteur économique

Ferney-Voltaire tient lieu de vecteur d'économie en étant premier producteur de richesse du Pays de Gex. La municipalité encourage l'ouverture de commerces et restaurants, pourvoyeurs d'emplois, permettant de répondre aux besoins de la population en termes de services et de loisirs. À cet effet, de nouveaux espaces de restauration verront le jour dès 2018 en centre-ville, tandis que l'Atelier Lambert sera rénové en restaurant d'ici 2020.

> Favoriser l'unité et la convivialité

Les animations et événements culturels mis en place avec les associations dans les différents quartiers (Tattes, centre-ville, parc de la Tire...) contribuent au mieux vivre ensemble. Ils créent du lien social entre les divers habitants des quartiers et facilitent l'intégration des nouveaux arrivants.

> Développer une politique en faveur du sport

L'adaptation constante de nos infrastructures sportives est primordiale pour répondre aux besoins de la population. Les équipements, l'encadrement et le soutien aux associations sportives font partie des investissements et des actions menés par la municipalité en direction du sport. Pour ce faire, en lien avec le SIVOM, le dojo du centre sportif Henriette-d'Angeville sera agrandi et un nouveau gymnase est envisagé à Prévessin-Moëns (Véségnin). Enfin, le centre nautique fera l'objet d'un rafraîchissement en 2018.

Perspectives

2018

- Début des travaux du centre de soin
- Reprise du carrelage du centre nautique
- Travaux préparatoires des carrefours à feux à la place du giratoire de Bois candide (avec le CDO1)
- Poursuite de l'installation du dispositif de vidéoprotection
- Poursuite de la mise en œuvre de la politique de zone bleue
- Construction d'une véloroute reliant Gex à Ferney-Voltaire (CCPG)
- Début des travaux du BHNS à Gex (CDO1)
- Dépôt du permis de construire de la petite unité de vie
- Étude de faisabilité pour la requalification de la salle du Levant

2019

- Ouverture de la médiathèque du Châtelard
- Inauguration du Centre technique municipal
- Début des travaux du futur restaurant de l'ancien Atelier Lambert
- Une vingtaine de caméras de vidéoprotection opérationnelles

2020

- Inauguration de la Cité des savoirs dans le secteur de Très-la-Grange dans le quartier de la ZAC Ferney-Genève Innovation (SPL Terrinov)
- À échéance, 530 logements sociaux créés (Dynacité, Semcoda)
- À échéance 850 logements créés dans le quartier de la ZAC Ferney-Genève Innovation (SPL Terrinov)
- **Prévision démographique** : Ferney-Voltaire comptera 12 000 habitants

2021

- Inauguration du quartier du Levant rénové (Dynacité)

2030

- À échéance, 2 550 logements créés dans le quartier de la ZAC Ferney-Genève Innovation (SPL Terrinov)
- **Prévision démographique** : le Pays de Gex comptera 120 000 habitants, Ferney-Voltaire réunira 18 000 habitants.



Recensement 2018 : mode d'emploi

Les agents recenseurs de Ferney-Voltaire
Retrouver la liste complète sur www.ferney-voltaire.fr

Du 18 janvier au 17 février 2018, des agents recenseurs se présenteront à votre domicile afin de vous faire remplir un questionnaire utile au recensement de la population française. Les informations collectées influent sur les petits et les grands projets : politiques publiques nationales, contribution de l'État au budget des communes, création d'équipements collectifs et programme de rénovation... Il est donc essentiel que chacun participe !

Le recensement, un geste simple et très utile

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et permet aussi d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle aussi la participation de l'État au budget des communes, car plus une commune est peuplée, plus la dotation financière est importante. En ce sens, le recensement éclaire un grand nombre de décisions publiques ou privées, comme l'implantation d'équipements scolaires, de crèches, le développement d'infrastructures sportives, etc.

Le respect de la vie privée de chacun

- Le recensement respecte des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), seul habilité à exploiter les questionnaires.
- Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.



EN 5 ÉTAPES

- 1 Vous êtes informé par courrier de la visite d'un agent recenseur à votre domicile.
- 2 Un agent recenseur recruté par la mairie se rend chez vous entre le 18 janvier et le 17 février. Il a reçu une formation et dispose d'une carte tricolore avec photographie, signée par le maire, et qui officialise sa fonction.

Deux choix s'offrent alors à vous :



> Recensement en ligne

- 3 L'agent recenseur vous remet vos codes d'accès personnel et les informations concernant votre logement afin d'accéder directement au questionnaire de recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr
- 4 Remplissez les questionnaires. Vous êtes guidé à chaque étape. Validez le questionnaire pour finaliser votre recensement.
- 5 Une fois le questionnaire terminé, vous recevez un accusé de réception. L'agent recenseur en est également informé par SMS. Les informations sont ensuite transmises à l'Insee.



> Recensement papier

- 3 L'agent recenseur vous remet les questionnaires du recensement :
 - une feuille de logement par foyer ;
 - un bulletin individuel pour chaque personne vivant au domicile, quel que soit son âge.
- 4 Remplissez les questionnaires. À votre demande, l'agent recenseur peut vous aider à les remplir.
- 5 Quelques jours après, l'agent recenseur récupère les documents que vous avez remplis. Ils sont ensuite transmis à l'Insee.

Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns et les mobilités douces

Les communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns ont collaboré pour produire une page commune. Celle-ci a pour but de présenter des projets communs menés par ces trois municipalités.



La communauté de communes du pays de Gex (CCPG) partage, avec les communes, la responsabilité d'organiser les mobilités douces sur le territoire. Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns sont particulièrement concernées par les projets de pistes cyclables. À l'heure où le bus à haut niveau de services (BHNS) arrive, où le nombre de véhicules ne cesse d'augmenter dans le Pays de Gex, les mobilités douces sont une alternative réelle à la voiture. La démocratisation du vélo électrique contribue à cet essor, et les collectivités doivent offrir aux usagers les cheminements adaptés à la circulation cycliste.

Pour ce faire, la CCPG a commencé, fin 2017, la construction de la véloroute reliant Gex à Ferney-Voltaire. Les travaux débutent à Ornex, viendra ensuite la liaison Maconnex – Divonne-les-Bains passant par Versonnex, Sauvigny et Grilly, et qui concernera également Ornex. Côté Ferney-Voltaire, la véloroute passera par le lycée international et le chemin du Gué pour rejoindre la grande douane de Ferney-Voltaire. Ces pistes cyclables portées par l'intercommunalité constituent l'arrête dorsale du réseau de mobilités douces.

Il appartient à chaque commune de relier son réseau secondaire à la véloroute. Dans cette optique, les trois communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns œuvrent sur des projets pour développer les pistes existantes.

14

15



DES PROJETS COMMUNS ENTRE LES COMMUNES SONT EN COURS

Les communes d'Ornex et de Prévessin-Moëns travaillent, avec pour objectif une échéance de deux ans, sur la réalisation des pistes cyclables de la route de Moëns traversant les deux communes, mais aussi sur celle allant de Villard (Ornex) à Brétigny (Prévessin-Moëns). Une voie cyclable relie déjà le collège de Prévessin-Moëns au chemin des Tattes (Ornex).

FERNEY-VOLTAIRE

- › De la statue du Bisou au giratoire du Bois candide
- › Un cheminement doux allant de l'est à l'ouest de Ferney-Voltaire, en reliant la Planche brûlée au centre-ville
- › L'accord bilatéral entre la commune de Bellevue en Suisse et Ferney-Voltaire pour développer une extension de la véloroute entre le chemin du Gué et l'étang de Collorex en direction de la future plage du Gitana et du lac Léman

PRÉVESSIN-MOËNS

- › Du chemin Jacob jusqu'au parc du château
- › Sur la promenade de la Gotaz
- › Pour le pédibus jusqu'à l'école Alice
- › Un cheminement sécurisé reliant le chemin des Tattes et la promenade de la Manchette à Vesegnin
- › Du chemin des Hautins au chemin de la Ravoire
- › Le long du chemin des Hautins
- › Du chemin des Pugins à la Bretonnière

ORNEX

- › De la place de l'Église, en passant par la rue du Champ Colomb, jusqu'à la véloroute
- › Du rond-point de Moëns à la véloroute en passant par la rue du Général de Prez et la rue de la Feuillatière

Au-delà de nos trois communes, des cheminements sont en projet, entre Saint-Genis-Pouilly et Annemasse, par des passages au-dessus des voies du Ceva (Cornavin, Eaux-Vives, Annemasse).

■ il était une fois



Voltaire et le Châtelard

La ferme du Châtelard, située rue de Meyrin, fut édifée il y a plus de 450 ans. Des générations de femmes et d'hommes ont résidé et œuvré dans cette ancienne maison de campagne, devenue un monument remarquable, témoin de l'histoire de notre ville. Cette année, elle sera entièrement réhabilitée, afin d'accueillir une médiathèque en 2019.

Au XVI^e siècle, le Châtelard se résumait à un bâtiment de ferme composé d'habitations, de granges, d'écuries, de fours et jouté d'une cour. Il échut par succession à Bernard de Budé, seigneur de Fernex. « Fernex » était alors un petit village comptant à peine 150 habitants rassemblant quelques fermes, une fontaine et un château en piteux état. Voltaire acquit le domaine de Fernex en février 1759 et devint ainsi le seigneur d'un village agricole qu'il transforma en bourgade commerciale et artisanale.

Au temps du philosophe, le Châtelard constituait l'une des trois fermes du domaine. En 1764, Voltaire installa des conduites d'eau depuis le haut du village, pour alimenter la fontaine et les abreuvoirs

placés au centre de la cour. Il en rebâtit une grande partie pour abriter les domestiques du château. Il érigea ensuite un bâtiment collectif afin de loger ses gens dans de meilleures conditions sanitaires. « Je n'en serai pas quitte pour quinze à seize mille livres au Châtelard où je reconstruis de très belles granges, des écuries et un logement de fermier⁽¹⁾ », écrivait-il à sa nièce en 1768.

Voltaire amorça la métamorphose de Fernex en reconstruisant le château, l'église, et en finançant notamment la création de 40 maisons d'artisans, d'une tuilerie et d'un théâtre. Il concentra d'abord ses efforts sur le développement de l'agriculture en investissant ses capitaux dans l'élevage, l'apiculture et le travail de la terre. Il bonifia



En 2018, la création d'une médiathèque de plus 920 m² sur trois niveaux permettra la revitalisation, la mise en valeur et la pérennisation de cet édifice chargé d'histoire.

« Je ne retire rien de Ferney, mais je l'améliore et rebâtis tout le Châtelard. »

— Voltaire 1768⁽¹⁾ —

les terrains incultivables, assécha les marais, combla les pertes engendrées par de mauvaises récoltes et se procura des machines agricoles. « *Je pourrais le cultiver à mon profit par le droit de déshérence ; je vais le défricher pour vous et pour moi à mes dépens. Quand j'aurai changé ces bruyères en pâturages, nous y engraisserons des bestiaux ; ce petit canton sera plus riche et plus peuplé⁽²⁾.* »

Il expérimenta diverses cultures, notamment la vigne, les mûriers, les arbres fruitiers et le tabac, mais fit face à de nombreux échecs compte tenu de la rigueur du climat et d'un sol fait d'un substrat argileux. Il attira à grands frais des colons suisses, savoyards et des ouvriers étrangers pour garnir les rangs de ses paysans. Il fut cependant

confronté à un phénomène que l'on commençait déjà à observer : les hommes délaissaient les champs pour travailler au compte des horlogers et lapidaires à Genève, tandis que les femmes se mettaient au service des bourgeois genevois.

Pour autant, Voltaire se montrait particulièrement fier de son domaine, prétendant se suffire à lui-même en se nourrissant exclusivement des produits de ses fermes et de ses champs. Il vantait les avantages d'une vie patriarcale auprès de ses visiteurs parisiens, leur faisant parcourir ses bois, ses plantations, ses basses-cours dont il pointait la propreté, et ses étables à vaches dont il louait la qualité du lait.

Il s'érigea également comme défenseur de sa population en améliorant sensiblement les conditions de vie, en introduisant de nouvelles méthodes agricoles et en favorisant l'installation d'industries (horlogerie de luxe et soieries). Au village

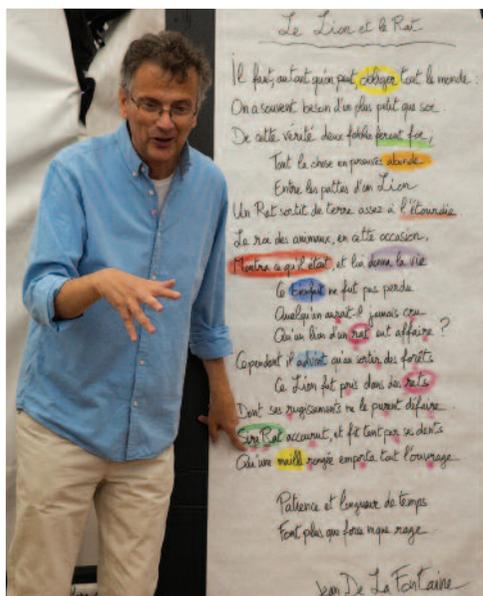
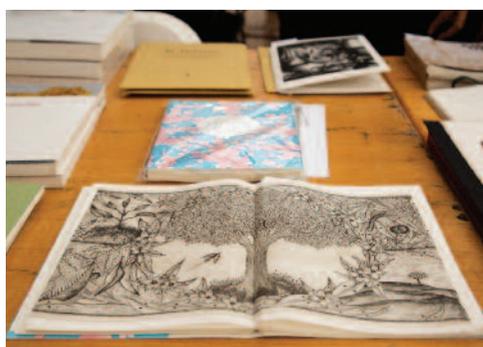
médiéval, le philosophe substitua une ville neuve. Il y entreprit vingt années durant de poursuivre ses combats en faveur de la tolérance, de la liberté et de la justice. La ville qu'il construisit et qui porte aujourd'hui son nom demeure un témoignage irremplaçable de son engagement dans notre cité.

À la mort de Voltaire, « Ferney » était peuplée de 1 200 âmes. La ferme exploitée par différents fermiers resta dans le domaine du château. Réquisitionnés par l'armée pendant la Révolution, les bâtiments servirent de corps de garde, d'entrepôt et de fournil. Au XIX^e siècle, le Châtelard retrouva sa vocation agricole, puis cessa son activité en 1988. En 1991, un théâtre fut créé dans la grange principale et rénové en 2011. En 2019, la médiathèque sera inaugurée.

⁽¹⁾ *Correspondence and related documents, Œuvres complètes de Voltaire, Genève, 1968-1977*

⁽²⁾ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « Fertilisation »





Festival du livre et des écrivains

Après avoir accueilli Sylvain Tesson et Philippe Tesson en guise d'inauguration, le festival Livres en Lumières a fait la part belle au livre sous toutes ses formes. Le samedi 7 octobre, des rencontres avec des auteurs et des éditeurs transfrontaliers, accompagnées d'ateliers pour les enfants, de tables rondes, d'une exposition et de lectures dans des lieux insolites ont également été proposées au public venu nombreux.



Karine Laleu, nommée directrice artistique de la Fête à Voltaire prévue le 30 juin 2018 en centre-ville, nous dévoile les premiers éléments d'un programme mélangeant des ambiances à la fois poétiques, ludiques et enchanteresses !



La Fête à Voltaire s'interroge sur l'essence du bonheur

Quel sera le thème central de la Fête à Voltaire ?

Je souhaite d'abord répondre à la thématique de la Saison Voltaire 2017-2018 : « *Qu'attendons-nous pour être heureux ?* ». La perception du bonheur est différente selon chacun. Mes questionnements se sont alors orientés sur l'essence du bonheur et sur l'évolution de l'idée du bonheur selon les époques. J'ai recherché dans la vie et les écrits de Voltaire ce qu'il entendait par bonheur. Il exposait sa conception dans *Le Mondain* selon le principe : « *Le paradis terrestre où je vis* ». Selon lui, le bonheur est essentiellement terrestre, il rassemble l'aisance, le bien-être, l'art sous toutes ses formes faisant vibrer et réfléchir, la bonne table, la découverte par le voyage, le savoir, notamment scientifique, apportant une

grande satisfaction, le partage, l'amour, etc. Je propose donc de confronter cette définition du bonheur à la vision contemporaine. Pour cela, je réalise une enquête auprès des Ferneyiens pour connaître leur point de vue. De cette expérience naîtront des idées de spectacles. La Fête à Voltaire se dessinera ainsi en fonction de ces rencontres.

Quelle sera votre touche personnelle ?

La musique et le chant lyrique sont au cœur de ma pratique artistique. L'opéra est, à mon sens, populaire et accessible à tous. Il touche directement la sensibilité du spectateur en relatant des histoires fantastiques sur des mélodies somptueuses.

Pour cela, il me semble indispensable d'amener l'opéra dans la rue afin d'atteindre

le cœur de celles et ceux qui méconnaissent cet art et contenter celles et ceux qui l'apprécient déjà. La Fête à Voltaire fera donc la part belle à la musique et à la voix sous toutes ses

formes, puisqu'on la retrouvera parlée, chantée, slamée ou diffusée. Pour autant, la Fête à Voltaire conservera ce foisonnement de spectacles qui, font les ingrédients de son succès. Pour cela, je souhaite proposer un croisement des arts afin de créer des formes artistiques hybrides et épatantes. On retrouvera ainsi les arts circassiens, la danse, le théâtre de rue, les jeux et bien d'autres surprises.

La musique et le chant lyrique sont au cœur de ma pratique artistique.

KARINE LALEU



Directrice de la compagnie Art Om, Karine Laleu compte à son actif de belles créations et collaborations. Comédienne et musicienne, elle s'est aussi formée à divers genres théâtraux : clown, jeu burlesque, masque et escrime de scène. En tant que comédienne, elle travaille régulièrement comme récitante dans des orchestres, interprète les premiers rôles féminins du répertoire (Constance, Phèdre, Elvire, Desdémone, Pasiphaé) et prête sa voix pour des enregistrements. Elle a collaboré avec Olivier Py (écrivain, metteur en scène et directeur du festival d'Avignon) et Christophe Eschenbach (pianiste et chef d'orchestre) sur l'opéra *Mathis le peintre* d'Hindemith à l'Opéra Bastille.

Elle propose également différentes formes d'opéras interprétés dans des lieux insolites et atypiques tels qu'une gare abandonnée, un centre d'incarcération ou la rue. Karine Laleu intervient fréquemment dans des masterclass de grands artistes lyriques en qualité de coach.

La compagnie Art Om réunit une dizaine de comédiens, chanteurs, musiciens, peintres, directrice technique, metteurs en scène et costumiers.

■ expression politique

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

Liste Ferney-Voltaire Valeurs Communes

Faire valoir ses droits et ses spécificités, dans l'intérêt des Ferneysiens

En décembre, les élus ont eu un long échange avec les représentants de la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Plan local d'urbanisme intercommunal de l'habitat (Plui-h). Ces longs débats ont mis à jour, une fois encore, les incompréhensions persistant entre la CCPG et la Ville de Ferney-Voltaire, notamment en matière de tourisme : le château de Voltaire, seul monument national à l'échelle locale, ne semble pas représenter un atout majeur pour les décideurs communautaires, qui favorisent le Fort-l'Écluse ou les stations des Monts-Jura. Cette position justifie d'autant plus notre opposition à l'institution d'une taxe de séjour intercommunale par la CCPG. En

effet, si la compétence promotion du tourisme est désormais communautaire, la Ville reste toujours responsable d'un certain nombre de dépenses liées à la fréquentation touristique. Il n'est donc pas normal que l'intégralité de la taxe de séjour soit perçue par la CCPG, au détriment de notre commune et de ses habitants. Une telle opposition permet, tout au moins, de négocier avec la CCPG. La fiscalité professionnelle unique a été mise en place dans le Pays de Gex, dès lors un pacte fiscal et financier vient d'être adopté. Il en découle un système d'attributions de compensations pour que la CCPG reverse, à ses communes membres, le montant des taxes professionnelles qu'elles percevaient auparavant. Néanmoins, comme trop souvent avec la CCPG, les négociations sur ces attributions de compensations ne viennent qu'une fois le pacte fiscal et financier adopté. La négociation des termes du contrat n'est permise qu'une fois que le contrat est signé. Ce n'est pas une manière de procéder. La CCPG doit être au service des communes qui la composent et non l'inverse. Bonne année à tous.

Ferney-Voltaire Valeurs Communes

Liste Ferney avenir

Les Ferneysiens, riverains de l'aéroport de Genève, profitent occasionnellement de ses avantages mais en subissent quotidiennement les nuisances. Comprendre la gestion de l'aéroport n'est pas simple. Situé sur un terrain appartenant au canton de Genève, il est en fait directement sous la coupe de la Confédération, les communes genevoises et frontalières concernées ayant peu de moyens d'action. De guerre lasse, la « Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de la population et de l'environnement » (CARPE) a lancé l'initiative populaire Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève, qui donnera lieu à une votation en 2018. Elle vise à redonner un pouvoir de décision local pour le développement maîtrisé et concerté de l'aéroport. Nous avons activement soutenu la collecte de signatures qui a rendu cette initiative possible. Entre-temps Berne a publié son Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA), essentiellement guidé par des perspectives de profit économique lié

à l'augmentation du trafic aérien, faisant peu de cas de l'impact sanitaire et environnemental. Pourtant les coûts pour la santé publique, dus au bruit et à la pollution de l'air, sont indéniables. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, les nuisances sonores sont responsables d'au moins 10 000 morts prématurées par an en Europe. Le PSIA n'intègre pas ces coûts, pas plus qu'il ne prend en compte le survol régulier en basse altitude du territoire français. Les élus français et suisses devront choisir entre les exigences purement comptables des compagnies aériennes et le bien-être des populations qu'ils représentent. A nous tous de prendre cette question en main et de revendiquer nos droits. Nous vous invitons, associations et particuliers, à vous exprimer sur ce projet de PSIA mis à l'enquête publique : www.bazl.admin.ch/psia-participation. Nous nous y employons aussi.

François Meylan, Christine Franquet, Didier Rigaud, Géraldine Sacchi-Hassanein, Thao Tran Dinh, Frédérique Lisacek

Les démocrates de Ferney

La Vérité sous les cotillons.

Courant janvier, le Maire de Ferney-Voltaire, auprès duquel la majorité municipale largement fissurée feindra de paraître unie, vous présentera ses vœux, et vous parlera, comme à l'accoutumée, de projets et de l'attention qu'il vous porte, le sourire au coin des lèvres, l'œil pétillant, l'air satisfait.

« *Un jour tout sera bien, voilà notre espérance, tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion* » (Voltaire).

A bientôt quatre ans de mandat, il a réussi notamment à construire des toilettes au bas du Parc de la Tire et deux panneaux digitaux pour informer les Ferneysiens de son alacrité. Triste bilan.

Vivement la fin de cette mandature. Encore deux ans à tenir ensemble avant la délivrance.

Meilleurs vœux sincères à vous tous.

Eric Béchis président des Démocrates de Ferney

Ferney-DiverCités

Depuis plusieurs mandats, les mêmes élus se succèdent avec des programmes qui ne diffèrent qu'à la marge et des bilans souvent maigres face aux défis qui sont les nôtres.

Cette situation tient à un problème d'échelle et de génération. Alors que nous formons une conurbation cohérente avec Prévessin-Moëns et Ornex, nous sommes représentés par 3 maires et pas moins de 24 adjoints. La génération qui exerce le pouvoir feint de ne pas comprendre que c'est un facteur d'immobilisme dont les plus démunis d'entre nous subissent les conséquences. En fusionnant nos communes dès 2008, nous aurions rendu obligatoire la construction de logements sociaux dans tout le Pays de Gex, économisé 2 millions d'indemnités d'élus et obtenu 18 millions de dotations supplémentaires. **Il faut fusionner nos communes !**

Jean-Loup Kastler

JANVIER

06, 13 ET 20 JANVIER

Science et jeu vidéo

Avec Pangloss.
 > **samedi 6**, La robotique avec les challenges Thymio, Aseba et Thool,
 > **samedi 13**, Hearthstone et la tactique,
 > **samedi 20**, Unity 3D.
 Pangloss Labs, 12 bis rue de Gex, 9h30-12h30.
 Informations et inscriptions : 0450590783

LUN. 08 JANVIER

« Santé 2020 », l'avenir de la santé du monde

Avec Norman Sartorius, docteur en médecine et psychologie, professeur de psychiatrie. Par le Cercle Condorcet-Voltaire. Novotel, 19h45.
 Informations : 0601677394

MAR. 09 JANVIER

Conseil municipal

Mairie de Ferney-Voltaire.
 Salle du conseil, 20h30.

10 ET 11 JANVIER

La Farce de Maître Pathelin

En Afrique, aujourd'hui. Une transposition drôle et grinçante. Comédie de Ferney, 20h30.
 Informations et réservation : 0450401856, ferney-voltaire.fr



JEU. 11 JANVIER

Avant la fin de l'été

De la réalisatrice franco-helvète-iranienne Maryam Goormaghtigh. Par Cultures & Cinémas. Cinéma Voltaire, 20h30.
 Informations et réservations : cinema-voltaire.net



11 JANVIER > 06 FÉVRIER

Images lisibles, poèmes virtuels

Par Alexandre Alpeyrie, artiste numérique. Vernissage jeudi 11 janvier, 18h. Maison du Pays de Voltaire (26 Grand'rue).
 Informations : 0450401856

VEN. 12 JANVIER

Vœux du maire à la population

Centre sportif Henriette-d'Angeville, 19h30.
 Informations : 0450407121

SAM. 13 JANVIER

Séance découverte de yoga de Samara

Avec Euphonia - Harmonie en Mouvements. Préau des Jardins, à côté de la mairie, 14h30-15h30.
 Informations et réservations : 0754821343

SAM. 13 JANVIER

Réunion publique

Présentation du projet de coopérative d'habitants. Par les Amitoyens. Maison du projet Ferney-Genève Innovation, ZA de la Poterie, 17h-19h.
 Informations : 0601998987

18 JANVIER > 17 FÉVRIER

Recensement de la population ferneytienne

Informations : 0450401868, recensement.2018@ferney-voltaire.fr



18 ET 19 JANVIER

Chez Volt'Airs

Théâtre lyrique avec les Musicales de Ferney. Orangerie du château de Voltaire, 20h30.
 Informations et réservations : 0450401856, ferney-voltaire.fr

JEU. 25 JANVIER

Sur la route du mythe : California Dream

Réalisé et commenté par Éric Courtade. Dans le cadre de Connaissance du monde. Cinéma Voltaire, 14h30 et 18h.
 Informations : cinema-voltaire.net

VEN. 26 ET SAM. 27 JANVIER

Une trop bruyante solitude

M. Hanta sauve de la destruction des livres interdits par la censure. Comédie de Ferney, 20h30.
 Informations et réservations : compagnithalie.org

SAM. 27 JANVIER

Con sabor latino

Fête annuelle d'Encuentro de Dos Mundos. Salle du Levant, dès 19h.
 Informations : e2msecretariat@gmail.com
 Réservations : 0450280916

LUN. 29 JANVIER

Pourquoi nous aimons tant détester la Russie ?

Avec Guy Mettan, journaliste et écrivain. Par le Rotary Club. Appart'City, 19h30.
 Informations : 0607347267

FÉVRIER

JEUDI 1^{ER} FÉVRIER

Collecte de sang

Par l'Amicale des Donneurs de Sang. Munissez-vous d'une pièce d'identité. Salle du Levant, 14h30-19h30.
 Informations : cp.gallecier@orange.fr

02 ET 03 FÉVRIER

Ailleurs et maintenant

Le voyage d'un metteur en scène et ses réflexions d'artiste... Par la Cie des Lucioles. Comédie de Ferney, 20h30.
 Informations et réservations : ferney-voltaire.fr

DIM. 04 FÉVRIER

Ensemble Clément Janequin

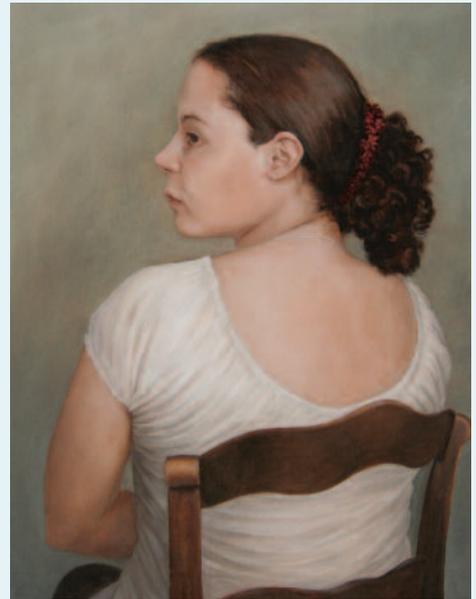
Psaumes et chansons spirituelles de la Réforme. Temple, 16h30.
 Informations et réservations : 0450401856, ferney-voltaire.fr



MAR. 06 FÉVRIER

Conseil municipal

Mairie de Ferney-Voltaire.
 Salle du conseil, 20h30.



08 > 27 FÉVRIER

Regards croisés

Par Elise Havet, artiste peintre. Vernissage jeudi 8, 18h. Maison du Pays de Voltaire (26 Grand'rue).
 Informations : 0450401856

LUN. 12 FÉVRIER

Inégalités et présence migratoires en France : réalités territoriales, perception et incidence électorale

Avec Hervé Le Bras, directeur d'études à l'Institut national d'études démographiques et directeur de recherche à l'École des hautes études en sciences sociales. Par le Cercle Condorcet-Voltaire. Novotel, 19h45.
 Informations : 0601677394

LUN. 26 FÉVRIER

Genève aéroport : à la croisée des chemins

Avec Sébastien Leprat, responsable des relations extérieures de l'aéroport international de Genève. Par le Rotary Club. Appart'City, 19h30.
 Informations : 0607347267

MAR. 27 FÉVRIER

La Queue du Mickey

Des malheureux anonymes tentent de décrocher du malheur. Théâtre du Bordeaux, Saint-Genis-Pouilly, 20h30.
 Informations et réservations : 0450205286



MARS



1^{er} > 27 MARS

Féminins pluri'Elles

Par Olivier Robert et Yoann Tessier, photographes. Vernissage jeudi 1^{er}, 18h. Maison du Pays de Voltaire (26 Grand'rue).
 Informations : 0450401856



JEUNESSE

13 ET 14 JANVIER

Tournicoti

Contes, comptines et chansonnettes dès 4 ans.
Théâtre Micromégas, samedi, 17h, dimanche, 11h.
Informations et réservations : 01marionnettes.fr

SAM. 20 JANVIER

Tournoi de futsal (football)

Challenge Roland Frchet. Par l'AS Saint-Genis Ferney Crozet.

> **tournoi U11**, 8h-12h,
> **tournoi U13**, 13h30-18h.

Centre sportif Henriette-d'Angeville.
Informations : 0450421055

SAMEDI 27 JANVIER

La sorcière des bois et des forêts se marie...

Marionnettes.
Théâtre Micromégas, 11h.
Informations et réservations : 01marionnettes.fr

05 > 07 FÉVRIER

Auditions au Conservatoire

Prestations publiques.

> **lundi 5**, musique de chambre, élèves de P. Radovic et F. Miqueu,
> **mardi 6**, violon, élèves de M. De Boisjolly,
> **mercredi 7**, violoncelle, élèves de J.-M. Binet.
Conservatoire, auditorium, 18h30.
Informations : 0450406616

10 ET 11 FÉVRIER

Je veux voir mon chat

Marionnettes.
Théâtre Micromégas, samedi, 17h, dimanche, 11h.
Informations et réservations : 01marionnettes.fr

SAM. 25 FÉVRIER

Le Trésor de Tsitsa

Marionnettes.
Théâtre Micromégas, 11h.
Informations et réservations : 01marionnettes.fr

SAM. 03 MARS

Carnaval : Pays et continents, « Le tour du monde en 80 minutes »

> **Défilé et embrasement du Bonhomme Carnaval**
Départ parking du Bijou, 15h30.
Informations : 0456920011
> **Boum pour enfants**, concours de déguisements et soirée festive. Par les sous des écoles Florian et Calas.
Salle du Levant, dès 17h.
Réservations : sou.jeancalas@yahoo.fr, souflorian@gmail.com

10 ET 11 MARS

Trois fois trois

Comptines autour du conte *Boucle d'Or*.
Théâtre Micromégas, samedi, 17h, dimanche, 11h.
Informations et réservations : 01marionnettes.fr

21 > 26 MARS

Auditions au Conservatoire

Prestations publiques.

> **mercredi 21**, musique de chambre, élèves de F. Miqueu et P. Radovic,
> **vendredi 23**, piano, élèves d'A-L. Villegas,
> **lundi 26**, saxophone, élèves de V. Couturier,
Conservatoire, auditorium, 18h30 (sauf mercredi 21, 17h30).
Informations : 0450406616

SAM. 24 MARS

Chut! Plus de bruit

Contes dès 1 an.
Théâtre Micromégas, 11h.
Informations et réservations : 01marionnettes.fr

SAM. 31 MARS

Le plus grand des détectives!

Marionnettes.
Théâtre Micromégas, 11h.
Informations et réservations : 01marionnettes.fr



VEN. 02 MARS

Medina Merika

Une fable déjantée sur les heurs et malheurs du Printemps arabe.
Comédie de Ferney, 20h30.
Informations et réservations : 0450401856, ferney-voltaire.fr

MAR. 06 MARS

Conseil municipal

Mairie de Ferney-Voltaire.
Salle du conseil, 20h30.

JEUDI 8 MARS

Guatemala, Tierra Maya

Réalisé et commenté par Julie Corbeil et Ugo Monticone. Dans le cadre de Connaissance du monde.
Cinéma Voltaire, 14h30 et 18h.
Informations : cinema-voltaire.net



JEU. 08 MARS

Journée internationale des droits des femmes : Cabaret ta mère

Un humour grinçant qui tord le cou au sexisme ! En partenariat avec NPNS

Ferney-Pays de Gex et Voltaire's Attic. Buvette et petite restauration.
Salle du Levant, ouverture des portes, 19h, spectacle, 20h30.
Réservations (conseillées) : 0450401856

07 > 11 MARS

Festival du Film Vert

Festival de cinéma indépendant et durable.
Par Eco-pratique.
Cinéma Voltaire.
Informations : festivaldufilmvert.fr

LUN. 12 MARS

Les droits de l'homme des femmes face aux menaces de régression

Avec Patricia Schulz, membre du Comité de l'ONU pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
Par le Cercle Condorcet-Voltaire.
Novotel, 19h45.
Informations : 0601677394



JEU. 15 MARS

Femmes et entrepreneuriat

Avec Joëlle Houque, directrice de l'agence ABA immobilier à Ferney-Voltaire.

Orangerie du château de Voltaire, 19h30.
Informations et réservations : 0450401856

JEU. 22 MARS

La Birmanie, un trésor dévoilé

Réalisé et commenté par Lynda Paquette et Martin Parent. Dans le cadre de Connaissance du monde.
Cinéma Voltaire, 14h30 et 18h.
Informations : cinema-voltaire.net



22 ET 23 MARS

Dis-moi

Théâtre gestuel masqué à partir de scènes prises sur le vif dans une maison de retraite.
Comédie de Ferney, 20h30.
Informations et réservations : 0450401856, ferney-voltaire.fr

28 > 30 MARS

Vu du banc

La vie : sa légèreté, son grotesque et son tragique...
Par l'atelier de théâtre Bleu de Songes.
Comédie de Ferney, 20h30.
Informations et réservations : compagnithalie.org

Espace Candide

Le centre commercial de l'Espace Candide a ouvert ses portes en septembre 2017. Il rassemble actuellement 25 boutiques. Quelques enseignes sont encore attendues d'ici le printemps 2018.

Mode et vie saine

Centre commercial de 10 000 m² répartis sur deux étages, l'Espace Candide réunit des services et des produits diversifiés spécialisés dans les domaines du bien-être, de la santé et du soin à la personne. Parfumerie, bijouterie, optique, chocolatier, alimentation bio, café, décoration, prêt-à-porter, chaussures, coiffeur et restauration saine, une palette variée de boutiques de marques renommées se suivent dans une galerie lumineuse. Pour l'heure, il reste quelques emplacements disponibles. « *Nous prenons le temps de choisir judicieusement les enseignes qui correspondent à notre concept et apportent un service complémentaire de*

qualité », explique Jean-Louis Cardahi, investisseur et directeur du centre.

Un centre taillé sur mesure

Loin des surfaces commerciales géantes et vertigineuses, Jean-Louis Cardahi a créé un espace à taille humaine où l'on trouve facilement ses marques. « *Ce n'est pas qu'un simple lieu de consommation, ici nous favorisons le lien social. L'Espace Candide est un lieu de vie et de rencontre* », renchérit-il. Les allées larges et aérées sont aménagées pour valoriser la détente et la flânerie. Au cœur du complexe, un jardin d'hiver composé de grands palmiers, d'une fontaine entourée de citronnelles exhalant discrètement leur arôme invite les visiteurs à s'installer et à profiter du moment présent. Diverses expositions animeront l'Espace Candide au fil de l'année.



Un vivier d'emploi

À terme, plus de 120 emplois seront créés dans les secteurs de la vente, de la restauration, du soin et de l'administration. Certaines enseignes recherchent actuellement du personnel, renseignez-vous !

Pour des accès améliorés

La modification du giratoire du Bois Candide est prévue en 2018 et 2019 en collaboration en collaboration avec la Ville de Ferney-Voltaire, l'État de Genève et le conseil départemental de l'Ain. L'objectif est de fluidifier la circulation autour de cet axe très emprunté.

Espace Candide

Route de Meyrin

ZA Bois Candide

Tél. 04 50 52 12 73

info@espacecandide.com

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 20 h (certaines boutiques ferment à 19 h)

Vivez Voltaire

Refondée en février 2017, l'Union des entreprises et commerçants de Ferney Voltaire – Vivez Voltaire !® réunit aujourd'hui plus de 50 adhérents partageant un défi commun : dynamiser notre ville.



De gauche à droite : Antoine Weil, secrétaire, Philippe Robin, membre du comité, Christian Sbizzera, président, Dominique Brun, trésorier adjoint et François Griesmar, secrétaire adjoint.

La vitrine économique de Ferney-Voltaire

Regroupant des commerçants, des artisans, des autoentrepreneurs, des indépendants, des restaurateurs, des hôteliers et toutes autres entreprises, l'association s'adresse à l'ensemble des acteurs économiques de la commune. « *Nous sommes ouverts aux entreprises de services, aux petites boutiques comme aux grandes surfaces. Notre association est le reflet de la diversité et de la richesse du tissu économique local* », indique son président Christian Sbizzera, architecte et commerçant ferneysien.

L'Union fait la force

Du commerce alimentaire, en passant par la banque, l'imprimerie ou le tatoueur, l'association rassemble une pléthore de compétences. « *Pour cela, nous souhaitons favoriser l'émulation, l'entraide et le partage de connaissances entre les différents corps de métier afin d'assurer à chacun la réussite* », explique François Griesmar, Conseil en propriété intellectuelle et secrétaire adjoint de l'association.

Animer les rues

Les membres se retrouvent à l'occasion de rendez-vous, tels que les « apéros rencontres » visant à échanger sur les problématiques qu'ils perçoivent, à mettre en commun leurs expériences et leurs idées, à définir des actions et à s'inscrire pleinement dans la vie de notre cité. « *Engagés pour le développement communal en lien avec la mairie, les autres associations et les citoyens, nous nous exprimons sur des sujets touchant autant l'évolution urbaine que la circulation ou l'accessibilité* », détaille Christian. Ils proposent également des animations, notamment lors de la fête de la musique et des fêtes de fin d'année. « *Nous espérons accroître nos activités à destination des Ferneysiens pour dynamiser notre ville où il fait bon vivre en journée comme en soirée* », résume-t-il.

Union des entreprises et commerçants de

Ferney Voltaire – Vivez Voltaire !

Christian Sbizzera : 04 50 42 32 21

uniondescommerçantsferney@gmail.com

VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS À FERNEY-VOLTAIRE

Le Boudoir de Christelle (salon de coiffure), 3 rue de Versoix **Bisou Papillon** (micro-crèche), 26 avenue Voltaire **Gandy** (pompes funèbres, marbrerie), 1 chemin du Nant **Tehetena TEFFERA** (naturopathe), 13 chemin du Levant.



Aménager notre ville

Un œil sur le passé, des actions dans le présent, un regard vers le futur, le service urbanisme met en œuvre les intentions politiques en matière d'aménagement du territoire. Il accompagne les élus dans leurs choix en apportant son expertise et sa connaissance du terrain et des réglementations.



À RETENIR

117 | permis de construire traités depuis 2014

10 | acquisitions foncières depuis 2014

Veille et contrôle

Valérie, Delphine, Patrick et Pierre-Yves forment l'équipe en charge de l'urbanisme à Ferney-Voltaire. À eux quatre, ils gèrent l'ensemble des actions, qui disposent, organisent et aménagent l'espace de notre commune, en les conciliant avec les enjeux économiques et sociaux.

Le service applique le droit des sols. Pour cela, il instruit les permis de construire et autres autorisations en vérifiant la conformité des projets avec la réglementation en vigueur. Il prend en compte l'avis de l'Architecte des bâtiments de France (ABF) dans les cas de construction ou modification de bâtiments concernant les zones couvertes par la servitude relative à la protection des sites et monuments.

Avec le cabinet d'avocats mandaté par la mairie, le service assure en outre le traitement des contentieux d'urbanisme.

Unité urbaine

L'équipe analyse les principaux projets d'aménagement et veille à leur compatibilité avec les réglementations en vigueur. Dernièrement, des ajustements du plan de circulation du bus à haut niveau de service ont été réalisés, afin de mieux l'adapter à la morphologie de notre ville et de le rendre compatible avec différents projets locaux. Des préétudes de faisabilité en matière d'urbanisme, d'environnement, de construction et de voirie sont réalisées.

Est assuré également le suivi des modifications du plan local d'urbanisme en lien avec la communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) à qui la compétence a été transférée en février 2014 (loi ALUR). De même, le service urbanisme est amené à collaborer avec la CCPG pour la création

du Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUi-H), dont l'objectif est de porter une vision globale de l'aménagement du Pays de Gex à long terme.

S'inscrire dans l'avenir

Réaliser un projet d'aménagement nécessite d'aborder la question foncière en amont, de cibler les réserves foncières à constituer et de saisir les opportunités pour les opérations futures. Pour cela, le service conseille également les élus en matière de politique d'acquisitions foncières nécessaires au développement public de notre commune. La constitution de réserves foncières suppose une vision à long terme permettant, par ailleurs, la maîtrise de l'urbanisation.



Horaires d'ouverture au public

- Les mardis de 9 h à 12 h
- Les jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Tél. 04 50 40 18 59